

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT PRIEST 3 AVENUE DE LA GARE 69800 ST PRIEST déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Abdelkadder MAAROUF, représentant de la société A.I.M.T KM PRODUCTION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 43 RUE FERDINAND GAUTHIER 69720 ST LAURENT DE MURE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

MAAROUF Abdelkadder
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Alexis BRUYAS
Chargé d'affaires professionnels

JST141

CIC Lyonnaise de Banque
3, Avenue de la Gare
69800 ST PRIEST
Tél. 0820 30 07 52 - Télécopie 04 78 21 20 62
✉ 18174@cic.fr